Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 17 avril 2024
(OR. en)

8988/24

FIN 383
INST 148

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Déclaration commune sur les dates de la procédure budgétaire et les modalités de fonctionnement du comité de conciliation en 2024 – *Approbation*

1. À la suite des discussions qui se sont tenues entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission lors du trilogue du 9 avril 2024, un accord est intervenu sur le projet de déclaration commune figurant dans le document 8997/24.

2. Le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil de confirmer son accord sur le projet de déclaration commune sur les dates de la procédure budgétaire et les modalités de fonctionnement du comité de conciliation en 2024 figurant dans le document 8997/24.